



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15004>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-15004

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent concours a pour objet la sélection d'un projet de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau collège « Roger Vailland » à SANVIGNES LES MINES - 71410.

Description : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique. Contenu de la mission : * Mission de base étendue aux études d'exécution, divisée en 8 phases définies comme suit : - Phase n° 1 : Diag/Esquisse (DIAG/ESQ) - Phase n° 2 : Avant-projet sommaire (APS) - Phase n° 3 : Avant-projet définitif (APD) - Phase n° 4 : Etudes de projet (PRO) - Phase n° 5 : Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) - Phase n° 6 : Etudes d'exécution Conception et Réalisation (EXE 1 et 2) complétée par la mission synthèse (SYN) - Phase n° 7 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) - Phase n° 8 : Assistance lors des opérations de réception (AOR) *Mission Complémentaire GPA+ *Mission complémentaire SSI *Mission complémentaire VRD : Déconnexion aux réseaux et stockage pour réemploi des eaux pluviales *Mission complémentaire signalétique *Mission complémentaire maquette numérique La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 11 900 000,00 € HT. Les candidats devront obligatoirement avoir dans leur équipe un architecte ou une personne agréée en architecture, inscrit à l'ordre des architectes français (ou équivalent pour les candidats non établis en France). Les candidats doivent disposer obligatoirement des compétences en matière : * d'architecture, * de qualité environnementale du bâtiment, * d'économie de la construction, * de structure, (y compris structure bois) * de conception de cuisine, * de fluides/thermique (y compris géothermie), et d'électricité (y compris photovoltaïque), * de SSI, * d'acoustique, *

d'aménagement urbain et paysager, * de VRD et de déconnexion des réseaux et stockage pour réemploi des eaux pluviales. * Diagnostic PEMD Sont recherchées par ailleurs des compétences complémentaires mais non obligatoires en matière : * de gestion des risques liées à la déconstruction et la présence d'amiante * d'ergonomie du travail et d'accessibilité, * de traitement de la signalétique, * de maquette numérique.

Identifiant de la procédure : 7ca2fe30-fa99-4976-828a-12d50d7ce214

Avis précédent : a9570c08-ba9d-4a4b-ba54-5e096826cb25-01

Identifiant interne : DPMG-24-029-PP

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège de Sanvignes-les-Mines

Ville : SANVIGNES-LES-MINES

Code postal : 71410

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Le présent concours a pour objet la sélection d'un projet de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau collège « Roger Vailland » à SANVIGNES LES MINES - 71410.

Description : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique. La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 11 900 000,00 € HT. Le terrain est situé dans un environnement urbanisé pavillonnaire et équipement, proche du centre de la commune et le long de la départemental D119 reliant la ville de Montceau à Perrecy les Forges. La parcelle AC 210 a une contenance de 14 324 m². Les 6 bâtiments actuels développent une surface de

plancher totale (y compris logements) de 4 225 m². Le Collège construit en 1967, est le dernier établissement de type Pailleron dans le patrimoine du Département que la collectivité souhaite déconstruire. Le projet, sans être restrictif pour les concepteurs, envisage la transformation de l'établissement en 2 étapes après réalisation : • Dans une première tranche d'un nouvel externat regroupant les pôles administration (ADM), professeurs (PEN), vie scolaire (VSC), Locaux Médico Sociaux (LMS), Centre de connaissance et culture (CCC) et Equipements spécifiques (ESP) en liaisons fonctionnelles proches, complétés de l'ensemble des salles d'enseignement nécessaires sur 1 ou plusieurs niveaux pour un total de 3286m² (hors préau) et de 3 logements NAS pour 330m² y compris garages. • Et dans un second temps, d'un autre volume pour une Demi-pension (CUI et DEP) dimensionnée pour préparer et distribuer 420 repas (50% collégiens et 50 % primaires), mutualisé selon contraintes topographiques avec les locaux des services entretiens et maintenance (SEN) pour une surface de 1170m². Les phases de réalisation devront impérativement permettre la continuité des activités du collège dans de bonnes conditions de fonctionnement, sans dégrader le niveau de service. De plus, l'installation de structures modulaires provisoires n'est pas envisagée. Le projet envisage l'aménagement complet de la parcelle, de ses limites et de ses relations avec l'espace public. Il s'appuiera sur une volonté de désartificialisation, de désimperméabilisation et de renaturation. Le niveau de performance des bâtiments créés sera soumis à la réglementation en vigueur mais par anticipation les équipes retenues pour la phase offre devront caler leur projet sur la description disponible de la future réglementation RE 2028. La durée prévisionnelle du marché sera de 64 mois (y compris Garantie de Parfait Achèvement) à compter de Novembre 2024, avec une durée prévisionnelle des travaux de 40 mois en 2 tranches comprenant une période de préparation de chantier de 2 mois. Date prévisionnelle de début des prestations de maîtrise d'œuvre après jury : Novembre 2024 Date prévisionnelle de début des travaux : automne 2025. La livraison des locaux est prévue pour la première tranche impérativement en mai 2027 et une livraison complète pour le 1er trimestre 2029 y compris démolition et aménagement des espaces verts.

Identifiant interne : DPMG-24-029-PP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège de Sanvignes-les-Mines

Ville : SANVIGNES-LES--MINES

Code postal : 71410

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation de la réponse au programme (surface, fonctionnalités, évolutivité du bâtiment...) Qualité architecturale, intégration dans le paysage urbain Qualité technique et environnementale du projet notamment performance énergétique, sobriété des matériaux employés Calendrier prévisionnel : respect, optimisation, pertinence du phasage... Maîtrise des coûts : compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux et incidence des solutions proposées sur l'exploitation et la maintenance ; Pertinence de la proposition d'accompagnement des utilisateurs en phase études et à la livraison du bâtiment.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de DIJON

Organisation qui signe le marché : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement TRIA Architectes / Synapse construction / eEgénie / Bobi Réemploi / 2P Consultants / LJN Paysagistes / Allegro acoustique / SVP Ergonomie

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - Groupement TRIA Architectes / Synapse construction / eEgénie / Bobi Réemploi / 2P Consultants / LJN Paysagistes / Allegro acoustique / SVP Ergonomie

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Titre : Contrat n° 20252571001PP

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/11/2024

Date de conclusion du marché : 30/01/2025

Organisation qui signe le marché : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Numéro d'enregistrement : 22710001300688

Adresse postale : Espace Duhesme 18 rue de Flacé

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Adresse électronique : daj-pcc@saoneetloire71.fr

Téléphone : 0385397614

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0014

Nom officiel : Groupement TRIA Architectes / Synapse construction / eEgénie / Bobi Réemploi / 2P Consultants / LJN Paysagistes / Allegro acoustique / SVP Ergonomie

Numéro d'enregistrement : 3491234500031

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0015

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de DIJON

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 86cef5ae-81af-4e6f-a552-e4c6ab82f97d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 07/02/2025 à 15:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2025